

LISTE DES OBSERVATIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE

Participation du public par voie électronique sur le projet de dossier de création de la ZAC multisite Lallier-Gare 3 Communes à L'Hay-les-Roses dans le cadre de l'étude d'impact environnemental

22/01/2021

Tout est bon pour faire de l'Hay les roses une ville attrayante prospère pour tout âge et un poumon vert bravo allons y

22/01/2021

La transformation du quartier est une excellente idée, n'oubliez pas les parkings.

Cordialement.

22/01/2021

Je soutiens le projet municipal à Lallier

22/01/2021

Monsieur le Maire,

Je soutiens totalement votre projet de réaménagement et revitalisation du quartier Lallier de l'Hay les Roses.

22/01/2021

Je fais toute confiance à la municipalité et soutiens le projet choisi pour le quartier Lallier-Hochart.

22/01/2021

Bonjour,

Je souhaite vous faire part de mon soutien concernant la nouvelle implantation dans le quartier Lallier-Paul Hochart. En effet, je vis dans les tours marrons et je suis tout à fait d'accord pour faire évoluer ce quartier dans le bon sens. Si en plus, on pouvait profiter de nouveaux équipements, ce serait parfait (parking, commerces, etc.....) car notre quartier a été abandonné fort longtemps et il n'est pas à la hauteur de la ville.

Merci

22/01/2021

Soutien au projet municipal à Lallier

22/01/2021

je soutiens ce projet

22/01/2021

Je soutiens avec enthousiasme ce projet !

Ce quartier était en train de mourir, il va revivre pour le bien être des habitants

Bravo Monsieur le Maire

22/01/2021

Je soutiens avec enthousiasme ce projet !

Ce quartier était en train de mourir, il va revivre pour le bien être des habitants

Bravo Monsieur le Maire

22/01/2021

Je soutiens le projet municipal à Lallier.

22/01/2021

Bonsoir,
Très veaux projet, vous avez notre soutien.
Merci pour tout ce que vous faite pour notre ville.
Amicalement

22/01/2021

Je soutiens pleinement le projet d'aménagement du quartier Lallier.

22/01/2021

Je soutiens totalement ce projet municipal, L'allier est malheureusement méconnu par les l'Hayssiens du centre.

23/01/2021

Monsieur Le Maire,

Je soutiens totalement et sans réserve le projet municipal à Lallier. Voilà 13 ans que j'habite dans la commune, et je suis heureux de nos ambitions pour la ville.

Très amicalement votre

23/01/2021

Pour la compréhension des cartes et des termes urbanistiques c'est compliqué pour les non-initiés à l'urbanisme !

Le nouveau quartier construit dans 10 ans entraîne la démolition de 200 logements sociaux qui seront reconstruits avec de nouvelles normes.

Un parking public de 200 places sans doute insuffisant. A souligner la construction d'un groupe scolaire d'un gymnase et d'une chapelle.

On attend avec impatience l'arrivée de la ligne de métro 14.

Un beau projet pour notre commune.

23/01/2021

Bonjour

J'ai envoyé mes remarques et mon soutien à ce projet d'aménagement

25/01/2021

Bonjour

Je soutiens à 100% votre projet de « revitaliser » le quartier Lallier à L'Haÿ-les-Roses

Merci pour le dynamisme et la modernité que vous apportez à notre ville.

Merci pour tout ce que vous faites pour les L'Haÿssiens

Bien à vous

26/01/2021

Bravo, enfin une rénovation digne de ce nom. L'Haÿ commence à revivre.

27/01/2021

Bonjour,

J'ai participé à la dernière réunion concernant le futur du quartier et je tenais à vous faire part de mon profond soutien dans votre action.

L'arrivée de la ligne 14 va considérablement faire évoluer la ville et le quartier et il me paraît nécessaire de reconstruire cette partie de la ville et de rendre le site plus dynamique.

Bravo M. le Maire! Continuez !

27/01/2021

Soutien au projet municipal à Lallier

27/01/2021

Bonjour,

Un beau projet afin de désenclaver le secteur qui en a tant besoin, avec une place arborée et verdoyante et la construction d'une école et d'un centre sportif pour nos plus jeunes.

Ce projet de renouvellement urbain est donc attendu, avec l'arrivée de la future gare de métro depuis des années et pour le bien de nos concitoyens et de plus cela va permettre de redynamiser le quartier avec en plus de nouveaux commerçants et surtout de nouveaux logements.

Je suis donc favorable à cette embellissement et rénovation de ce quartier.

27/01/2021

C'est un soutien sans réserve que je donne au projet municipal à Lallier.

On en sera fiers sûrement.

29/01/2021

Je soutiens ardemment ce projet. Il amènera ce quartier à se développer grâce aux aménagements et aux transports en commun.

30/01/2021

Bonjour,

Je suis très favorable au projet municipal de Lallier.

En effet ce projet permettra de re-dynamiser le quartier et apportera une nouvelle image de la ville de L'Haÿ-les-Roses.

Ce projet a une dimension écologique non négligeable qui permettra de s'intégrer dans les objectifs de transition écologique de la commune.

31/01/2021

Soutien au projet municipal à Lallier

04/02/2021

Bonjour,

Je tiens à vous renouveler mon soutien total au projet municipal prévu pour le quartier de Lallier. C'est un projet essentiel pour le développement économique et social de la ville de L'Haÿ les Roses.

04/02/2021

Bonjour à tous,

je soutiens entièrement ce grand projet de Monsieur le Maire

Ce projet va transformer la ville et redonner du dynamisme à la ville !

Bravo

05/02/2021

Je soutiens ce projet qui apportera à ce quartier une dynamique et un embellissement et en plus à côté des transports.

05/02/2021

Superbe projet qui va améliorer considérablement la vie de ce quartier trop longtemps laissé à l'abandon et qui va devenir un deuxième « centre-ville » avec logements, activités, commerces et équipements publics de proximité.

Et à 10 mn d'Orly et 20 mn du centre de Paris.

Bravo

05/02/2021

Je souhaite un espace vert important dans cet espace de béton

05/02/2021

Bonjour,

Je vous remercie pour le travail déjà accompli pour le quartier Lallier-Hochart.

La visite de la future gare en chantier, m'a permis de comprendre l'ampleur du projet.

Je le soutiens entièrement.

Bien cordialement.

05/02/2021

Oui nous soutenons ce projet, qui permet avec l'arrivée du métro, de rénover ce quartier, donc d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Bravo pour ce projet

05/02/2021

Je soutiens le projet du quartier de la future gare « L'Haÿ-les-Roses les 3 communes » de l'équipe municipale en place.

Les développements proposés du quartier seront à même d'apporter toute la vitalité dont le quartier et la ville ont besoin.

Le quartier Lallier-Paul Hochart deviendra grâce à ces transformations spectaculaires un des quartiers les plus prisés de L'Haÿ-les-Roses.

Bravo encore pour cette future réalisation !

05/02/2021

Chers concitoyens,

L'Hayssien depuis 33 ans j'ai vu ma ville périlcliter d'année en année. Une ville boulot, dodo et sans métro. Aujourd'hui, et sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale conduite par son jeune Maire plein d'ambitions pour sa ville nous n'avons pas le droit de ne pas soutenir son ambitions pour le bien-être et le développement de notre ville à l'instar de ce qui se fait aux alentours « Cachan, Bourg La Reine, Antony... ».

Si nous ne soutenons pas notre Maire et ses projets maintenant, demain il sera trop tard.

05/02/2021

Après lecture de ce long dossier, je donne un avis favorable à ce projet qui embellira notre commune, tout en donnant des logements et des transports plus agréables.

05/02/2021

Une gare est indispensable pour faire vivre un quartier qui veut étendre ses activités ca va éviter de laids parkings

05/02/2021

La ligne 14 est là, ou presque : elle va nous relier au centre de Paris en 25 minutes ! Une première victoire pour notre cité, au départ et à la sortie de la ligne 14

C'est un projet ambitieux absolument nécessaire pour les habitants du quartier et pour notre ville. L'Hay ne doit pas rater le coche.

Un projet en phase avec l'émergence du Cœur de Ville et qui l'équilibre,
Courage à la Municipalité qui a de l'ambition pour les L'Hayssiens

05/02/2021

Nous pensons qu'il faut soutenir le projet de notre municipalité pour notre future gare

06/02/2021

Bonjour

Je soutiens ce projet comme tous les L'hayssiens attendent de voir le jour depuis tant d'année comme beaucoup trop d'autres choses qui ont été laissé à l'abandon.

07/02/2021

Nous attendons la rénovation urbaine du quartier depuis des années (infrastructures vétustes, fermetures de commerces , cadre de vie dégradée etc).

Nous avons besoin de dynamisme, d'une meilleure qualité de vie qui contribueront au bien vivre à L'Hay-les-roses.

Durant de nombreuses années en responsabilité, l'opposition eut largement le temps de s'y mettre ! La critique est aisée...

Aujourd'hui, Je soutiens sans réserve le projet municipal pour la rénovation et la création du nouveau Lallier.

07/02/2021

Je soutiens pleinement le projet car il a été mûrement réfléchi, il est cohérent et il est essentiel d'avoir une nouvelle école, un complexe sportif et des espaces verts près de la future gare.

Nous avons besoin de redynamiser la ville.

Merci .

07/02/2021

Bonjour,

J'apporte mon plein soutien à ce projet qui aura le mérite et l'avantage de redynamiser un quartier, longtemps laissé à l'abandon.

Cette ambition redonnera un nouveau souffle aux habitants et à l'Hay en général. Bravo !!

Bonne continuation,

07/02/2021

Je trouve ce projet très bien. La gare est une très bonne conception pour notre ville et surtout pour le quartier Lallier .

Toutes les réalisations prévues vont apporter des améliorations à ce quartier.

Bravo pour la construction du nouveau groupe scolaire, du complexe sportif et de l'équipement public culturel.

Les espaces verts, le square et la grande place seront agréables pour les habitants qui vont apprécier tous ces changements pour rendre notre ville plus belle et plus attractive.

Merci à tous pour ces bonnes décisions et j'apporte tout mon soutien à ce projet.

08/02/2021

Je soutiens avec enthousiasme le projet Lallier-Hochart. Nous pourrions en être fiers !

09/02/2021

Bonjour,

J'apporte tout mon soutien au futur Projet Lallier / Hochart.

Ce projet ambitieux apportera un nouveau souffle et une dynamique qui va profiter bien au-delà du quartier, mais à toute la ville !

Bonne continuation !

09/02/2021

Bonjour,

Je soutiens le projet d'aménagement à Lallier autour de la future gare.

09/02/2021

Bonjour,

Très beau projet essentiel pour le développement de notre commune. On a hâte que tout cela se concrétise.

Bien cordialement

09/02/2021

Bonjour

Ce nouveau quartier aura l'avantage de casser les ghettos actuels. Un renouveau avec écoles et ses gymnases permettra d'avoir deux écoles à taille humaine.

Il serait possible de sortir de la politique de la ville enfin.

Chaque quartier doit avoir une vie avec ses activités. C'est ce que ce projet permet

Cordialement

09/02/2021

Super beau projet qui va dynamiser ce quartier qui en a bien besoin
Cela va donner un vrai coup de neuf !

09/02/2021

Bonsoir

Je suis favorable pour le projet du quartier de Lallier, cela va le dynamiser et nous aurons accès à la ligne 14 donc plus proche de Paris.

Et puis il y aura des nouvelles structures comme écoles et gymnases

09/02/2021

Bonjour,

J'apporte tout mon soutien à ce projet qui a pour objectif de dynamiser ce quartier et de mettre en valeur des quartiers qui ont été souvent oubliés.

Les nouvelles infrastructures permettront de créer un Nouveau Centre d'activités et de lieu de vie pour la population l'hayssienne.

Ce projet est positif et permettra de donner une nouvelle facette à notre ville.

09/02/2021

Messieurs

L'hayssien depuis plus de 20 ans je voyais cette ville comme "immobilisée", sans renouvellement des activités des commerces et de l'habitat.

La nouvelle municipalité est en train de redonner à l'Hay du dynamisme, avec les nouveaux projets immobiliers et notamment celui de l'allier Hochard.

Je soutiens sans réserve ce projet porté par la municipalité, projet moderne, et novateur, qui embellira ce quartier, et lui redonnera une belle attractivité.

Dans l'attente d'autres projets tout aussi innovants

Bien cordialement.

10/02/2021

Le projet est ambitieux certes, mais il donnera à notre ville un attrait supplémentaire et une ouverture lumineuse sur des espaces accueillants.

Je soutiens avec enthousiasme l'ensemble du projet.

10/02/2021

Bonjour,

Je tiens à vous écrire pour vous faire part de mon engouement à l'idée de l'arrivée de cette gare et des nouveaux aménagements qui l'accompagneront.

À Lallier, nombreux sont ceux qui attendent cette transformation avec impatience.

L'Hay a besoin d'avancer. Heureux que les équipes municipales se mobilisent pour cette réussite. Merci à chacun d'entre elles !

10/02/2021

Bonjour,

Nous attendons la rénovation urbaine du quartier LALLIER depuis des années (infrastructures vétustes fermetures de commerces, cadre de vie dégradé etc).

Nous avons besoin de dynamisme, d'une meilleure qualité de vie qui contribueront au bien vivre à l'Hay-les-roses.

Durant de nombreuses années en responsabilité, l'opposition eut largement le temps de s'y mettre ! La critique est aisée...

Aujourd'hui, je soutiens sans réserve le projet municipal pour la rénovation et la création du nouveau Lallier.

Cordialement,

10/02/2021

Bonjour,

Je soutiens ce projets pour redonner un dynamisme à ce quartier qui a été a l'abandon pendant des décennies.

C'est un projet novateur pour la diversité et l'écologie qui offrira une perspective d'avenir pour ce quartier et la ville avec ses commerces école et son attractivité grâce à l'arrivé du métro 14.

13/02/2021

Bonjour Monsieur le Maire,

J'appuie totalement le projet de rénovation du quartier Lallier/ Paul Hochart.

Tout cet espace s'en trouvera revitalisé, modernisé.

Tout naturellement, au nom du CAL gymnastique et du mien, j'espère que l'équipement sportif sera à la hauteur de notre ville en pleine restructuration.

Nous sommes sur la bonne voie, bravo.

Très cordialement.

14/02/2021

Bonjour

je soutiens votre projet du quartier Lallier.

Cordialement

14/02/2021

Monsieur le Maire

Pendant des décennies, les différents Maires de l'Hay-les-Roses ont fait de notre ville une cité dortoir, se refusant à prendre en considération les propositions constructives émises et débattues par leurs opposants au Conseil Municipal.

Pour qu'une cité ait une âme, dans laquelle ses habitants se sentent heureux de vivre, il lui faut une attraction économique et culturelle.

Avec le projet ambitieux présenté par l'équipe municipale, le quartier de Lallier va connaître une nouvelle vie, tant au niveau économique que culturel. Les équipements scolaires, sportifs, les nouveaux moyens de communication inter-cités, métro, bus vont faire de ce quartier un lieu attractif pour les Haÿssiens.

Je ne peux que cautionner ce projet qui est un véritable enrichissement pour l'Haÿ-les-Roses, car en désenclavant Lallier, c'est toute la commune qui va revivre et l'axe est-ouest n'aura plus de barrières

15/02/2021

Remarque préalable : les conditions réglementaires de cette consultation ne sont pas remplies ; en effet, l'avis de l'autorité environnementale sensé figurer sur le site auquel renvoie le propre site de la ville de l'Hay les Roses... n'y apparaît pas !

Sur le fond du dossier, cette opération se contente de dupliquer les opérations immobilières répétées à l'envi depuis des années en se contentant de démultiplier les surfaces dédiées au logement sur un quartier déjà caractérisé par la présence de très grands ensembles. On a pu libérer du foncier donc on poursuit dans la même veine en densifiant encore au prétexte (indiscutable) qu'il faut « alimenter » le futur métro et tant pis si cette partie de la commune (pourtant déjà défavorisée comme le répète le maire) va voir s'aligner une suite interminable d'immeubles tous ressemblants à l'urbanisme existant. On s'étonnera bien sûr plus tard que cet entassement ne favorise pas l'intégration et la participation des citoyens !

Oui, il fallait oser des petits collectifs pour le logement comme il fallait oser l'implantation d'un équipement public d'importance (par exemple la bibliothèque) pour rééquilibrer les deux parties Est et Ouest de la commune et permettre de larges espaces de respiration dans ce quartier largement défavorisé.

Et dans le même registre de sur-densification, l'emprise du futur groupe scolaire est circonscrite à un espace terriblement réduit pour le nombre de classes.

Domage que l'EPT n'apporte strictement aucune plus value au projet tel qu'il a été initié par la municipalité.

Merci de prendre cette participation au même titre que toutes les autres dans le compte rendu synthétique de la présente Participation publique.

16/02/2021

Dans le cadre de la consultation publique portant sur la ZAC LALLIER - GARE 3 COMMUNES, je vous prie de prendre note des quelques réflexions qui suivent.

- LE NOMBRE DE LOGEMENTS, LA DENSITÉ. Le graphique page 28 montre la forte augmentation du nombre de logements.

Cela tient-il à une politique de rentabilisation du réseau Grand Paris Express et des nouvelles gares TC.

En soi cela ne me choque pas pour autant que la densité nouvelle à 1099 logements n'engendre pas une forme urbaine potentiellement problématique.

Et c'est là que l'interrogation intervient en visionnant la perspective page 2 et le plan page 25.

Les îlots 02 03 05 06 semblent être en R+7 - **c'est haut, trop haut**. Ces hauteurs d'immeubles laissent présager un prospect limité de façade à façade.

Je crains que ces prospects entre immeubles ressemblent à ce qui a été fait à La Croix de Berny entre bureaux et logements où l'effet y est plus dur que dans la pire des rues canyon.

Il me semble qu'une limitation à R+5 et /R+6 en retrait offrirait un urbanisme plus doux, tout en gardant au quartier un indéniable caractère de centralité nouvelle.

Ce type d'épannelage est largement développé depuis plusieurs années sur la D920 à Bourg-la-Reine, Antony, Sceaux, en assurant un effet urbain certain qui n'est pas amoindri par la grande largeur de l'axe viaire. A fortiori le recours à un choix similaire pour un urbanisme d'îlots ne pourrait être que bénéfique, tant pour la forme urbaine que pour la vie sociale des immeubles.

De même, l'épannelage de L'îlot 01, face au tissu pavillonnaire est assez brutal et gagnerait à un abaissement vers R+3/R+4

Ces abaissements d'épannelage joueraient à la baisse sur le nombre de logements et donc sur les équilibres financiers (hors sujet pour moi mais qui n'interdit pas de se poser la question et de chercher des alternatives de plan de masse)).

- LA RÉPARTITION DES TYPES DE FINANCEMENT. Je reviens sur le graphique page 28 faisant apparaître la répartition des types de financement.

L'inversion entre le nombre actuel de logements sociaux et le nombre prévu est brutale.

Cette inversion ne me choque pas totalement, dans la mesure où le quartier en était saturé, sauf à dire qu'elle est trop absolue, je dirai même provocante.

Il y a dans cet affichage d'un programme tourné à 80% vers l'accession une déclaration plus politique qu'urbaine, c'est-à-dire sociale.

Pendant 20 ans, comme urbaniste du centre-ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, je me suis toujours efforcé, à gauche comme à droite, de faire appliquer une répartition des types de financement qui puisse assurer une mixité sociale efficiente, à savoir :

1/3 de Logements sociaux PLA, 1/3 de logements accession aidée, 1/3 d'accession libre.

Étant entendu que cette règle devait s'appliquer par quartier (entre 800 et 1000 logements), et non dans une péréquation douteuse par commune, gétthoïsant certains secteurs pour en « favoriser » d'autres.

À Cergy mes confrères avaient affiné la règle en 4 quarts : 1/4 de logements sociaux PLA, 1/4 de logements sociaux intermédiaires type PSI

1/4 accession aidée, 1/4 accession libre.

TRAME VIAIRE ET COMMUNICATIONS INTER -QUARTIERS. Autant on peut donner crédit à une bonne perméabilité viaire et pédestre interne au quartier, autant on peut s'interroger sur l'absence totale de vision - et de propositions - quant aux liaisons urbaines entre les pôles urbains de l'Haÿ-les-Roses. Le chapitre 2-1: Accès et desserte est exemplaire d'aphasie sur ce sujet. Le plan page 13 où sont repérés les principaux axes de circulation et modes de locomotion ne donne aucune indication quant à un projet de rénovation urbaine de la seule liaison possible, à savoir : Lallier-gare³ communes, futur quartier Locarno, nouveau marché, centre-ville. Il est étonnant qu'une telle occasion de grand projet urbain comme celle de la présente ZAC ne devienne pas le moteur d'un projet plus ambitieux d'urbanisme, jetant d'est en ouest sur tout le territoire communal les bases d'un vrai projet de recouture urbaine.

16/02/2021

Je conteste le projet proposé pour plusieurs raisons que je résume par ce 5 points.

1. On lit dans l'avis de la MRAE page 7 ces phrases

"le détail des hauteurs du nouveau bâti, qui peuvent être modulées, n'est pas encore fixé. L'étude d'impact indique que « le projet prévoit d'augmenter considérablement les hauteurs bâties par rapport à l'état initial », pour autant le maître d'ouvrage a indiqué qu'il n'est pas prévu d'immeuble de grande hauteur⁶."

Comment peut-on présenter un projet aussi incomplet ? Rappelons que lors de la réunion publique du 29 septembre 2020 cette question était ressortie et avait inquiété à juste titre les riverains. Ici, elle n'est pas traitée, et les riverains n'auront que leurs yeux pour pleurer !

2. Un nouveau projet urbain, qui suit le projet Lallier-Paul Hochart, et celui de la Roseraie (le mal nommé "coeur de ville", puisqu'il se situe loin des zones les plus habitées et qui vont se densifier). Ce projet sera suivi aussi par le projet Locarno.

Nous avons là une véritable transformation de la ville, mais jamais une vision globale n'a été discutée ni même présentée à la population. Cette modification qui va se traduire par une hausse impressionnante du nombre d'habitants (je l'avais déjà dit lors de la consultation lallier-Paul Hochart) de l'ordre de 25%. Et cet accroissement n'est jamais présenté à la population.

3. La population dans ce quartier devrait augmenter d'environ 1000 personnes (Mrae page 10), avec 496 logements de plus. Cette densification urbaine ne profitera pas aux classes populaires. Il n'est pas prévu suffisamment de logements sociaux alors que la demande est importante sur la ville.

Plus généralement, l'accroissement de la population programmé d'ici 10 ans se fera essentiellement par le biais de logements privés, avec très peu de logements sociaux. Quand on connaît le prix d'un bien immobilier ou le montant d'un loyer dans le parc privé, on voit que la municipalité se désintéresse des classes populaires, oublie le nombre conséquent (de l'ordre de 1000 demandes) de logements sociaux sur la ville, et cible une population aisée qui pourra profiter de cette nouvelle gare aux pieds de chez elle.

4. Cet accroissement urbain, fractionné, ne permet pas de réfléchir à un plan global de circulation urbain : quelles voies automobiles, quelles voies de circulation douce sur l'ensemble de la ville, on ne peut pas se contenter de prévoir une piste cyclable parcourant la zone. ce qu'il faut c'est une vue globale et du fait du fractionnement, il n'y en a pas.

5. Pas assez de locaux d'activité : alors qu'il y a une gare du métro dans le quartier, les surfaces prévues pour des locaux d'activité sont très très insuffisants. Ce qui est privilégié ce sont les logements privés. Mais avec l'accroissement de la population il n'est pas prévu assez de surfaces de commerce. Il y a aussi besoin de locaux d'activités qui permettraient aux habitants de travailler à proximité de chez eux. Une gare est un formidable atout pour des entreprises qui souhaiteraient s'installer. Mais la municipalité n'en tient pas compte. Et c'est grave.

16/02/2021

Il est évident que je viens ici soutenir le projet du quartier l'Allier Bicêtre. Il est important pour nous de voir évoluer ces lieux qui, depuis trop longtemps, sont laissés à l'abandon.

Cette station de métro si longtemps désirée par les riverains voire tous les concitoyens en général va enfin voir le jour et nous permettre de vivre de façon très fort dans notre ville au sein du Grand Paris.

Ce ne sont pas que de simples travaux mais une reconversion généralisée de tout un quartier qui ne demandait qu'à vivre de manière la plus agréable qu'il soit, ce qui est dû au tout un chacun.

Merci à notre maire ainsi qu'à tous les précurseurs de ce projet.

16/02/2021

Bien sûr, je soutiens le projet municipal d'aménagement du quartier de Lallier, autour de la nouvelle gare.

16/02/2021

Je suis **contre** le projet actuel pour maintes raisons dont voici quelques-unes :

1) Tout d'abord il s'agit du 4^e projet de ville après le « cœur de ville », le marché Locarno, la zac Paul Hochart. Ces 4 projets ne peuvent que modifier fondamentalement notre ville, encore plus avec l'arrivée du métro, et des problèmes de fond auraient dû être débattus au départ, comme la coupure de la ville en 2 par l'autoroute, la pollution qu'elle provoque, les lieux d'implantation des logements

sociaux dans la ville et l'existence de quartiers défavorisés, les nécessaires changements dus au réchauffement climatique, etc.

Cela n'a pas été le cas et non seulement il n'y a pas eu d'étude d'ensemble, mais chaque projet a été présenté isolément déjà « ficelé » lors de peu de rencontres où M. le Maire a accaparé le micro pour défendre son projet en rejetant toute contradiction. Ce n'est pas de la concertation, encore moins de la démocratie participative.

2) Un argument présenté maintes fois dans le projet est celui de lutte pour la mixité sociale : Ainsi le pourcentage de logements sociaux dans le quartier de Lallier passerait de 80 % à 26 ou 28 je crois en ne créant que 100 logements sociaux sur place et en transférant 100 à la vallée aux renards (en rajoutant 2 étages à des bâtiments existants dans un quartier qui est déjà un ghetto sans commerces et activités, avec peu de services publics...). C'est inacceptable. Quel mépris pour les quelque 1000 demandes de logements à L'Hay. De plus la population espérée doit avoir un niveau de revenus plus élevé pour modifier la composition sociale de la ville : cela n'est pas écrit mais a été clairement exprimé lors des réunions publiques.

3) Je ne fais aucune confiance à ce projet pour faire face aux défis climatiques, étant donné le nombre de destructions d'arbres et de squares menées par la municipalité depuis son arrivée ! On minéralise au lieu de végétaliser. Et quid de la recommandation de la MRAE qui demande « de fixer des objectifs ambitieux pour la mobilisation du potentiel du site en énergies renouvelables » ?

4) J'ajouterai enfin quelques sujets insuffisants ou absents de ce projet : très peu d'activités créatrices d'emploi en rapport avec le nombre de nouveaux logements dans un quartier qui souffrait auparavant du manque de moyens de transport rapides, maintenant on aura le métro mais pour venir dormir à L'Hay, aucun pôle culturel pour un quartier qui n'en dispose pas, et qui se trouve loin du centre actuel de la ville, pas grand-chose sur comment relier ce nouveau « centre » au reste de la ville,...

En bref ce projet a pour uniques buts de faire gagner des sous à l'aménageur et d'amener à L'Hay une population plus aisée comme c'est déjà le cas dans diverses communes pas très loin de nous.

17/02/2021

Bonjour,

Je soutiens le projet municipal à Lallier.

Cordialement.

17/02/2021

Le texte des analyses et remarques de l'association ALUDHAY a également été déposé dans le cahier registre en mairie, ce mercredi 17/02/2021.

PJ n°1 : ALUDHAY Consultation du public sur le projet de création de la ZAC multisites

18/02/2021

Bonjour,

Je soutiens le projet d'aménagement prévu par la mairie à Lallier. C'est un bon projet qui va permettre au quartier d'être attractif.

Bravo au Maire et à son équipe municipale

18/02/2021

Je suis pour l'aménagement au quartier Lallier proposé par le maire.

18/02/2021

Bonjour,

Nous sommes favorables à la ZAC de Lallier. Avec le futur métro, nous avons besoin de transformer le quartier et notre commune.

18/02/2021

Monsieur le Maire,

Je vote pour votre projet autour de la nouvelle gare de métro. Vous avez tout mon soutien.

18/02/2021

Il faut profiter de cette nouvelle gare pour dynamiser ce quartier. La construction d'un groupe scolaire, d'équipements sportif et culturel donnera vie à ce quartier qui était délaissé depuis 50 ans.

Ce quartier doit devenir un quartier accueillant à 15 mn de Paris Opéra et doit préfigurer ce que sera le nouveau L'Hay à l'Est de l'autoroute Je fais confiance en actuelle Municipalité pour transformer notre ville

18/02/2021

Je suis Vincent-Viktoria Strobel, et, dans le logique de ma contribution d'octobre relative à la ZAC Paul-Hochart, je me prononce nettement contre le projet d'aménagement proposé concernant la ZAC Multisite Lallier-Gare.

1. Il est amplement fait référence à la situation actuelle de « quartier enclavé et renfermé ». En regard, est à la fois avancé l'objectif d'une « nouvelle centralité urbaine », et d'une « nouvelle polarité ». Outre que les deux termes ne sont de loin pas synonymes (une « centralité bipolaire » ? avec un « cœur de ville » situé vers l'église ?), et malgré l'évocation de nouveaux modes de circulations en « réseau viaire », je n'arrive pas à trouver de logique au niveau de l'ensemble de la ville, alors que par ailleurs le rapport de présentation contextualise ce projet avec ceux des communes limitrophes. Cette absence de vue d'ensemble et de cohérence me paraît très gênante.
2. À nouveau, au travers du concept de « mixité sociale », il s'agit de « rééquilibrer » la population du quartier. Le parc de logements s'accroissant de 68 %, le nombre de logements sociaux prévus chute de 40 % tandis que les logements privé est multiplié par plus de 7 ; comme je le soulevais déjà, l'augmentation de la population se fait, non seulement en pourcentage, mais aussi en chiffres nets, au détriment des catégories populaires, alors qu'elles forment la grande majorité des demandes de logement en attente.

3. Cet accroissement de population (dans le projet, de 1 500 à 2 500 habitants) va renforcer le côté résidentiel - « de luxe » - de la commune, alors même que, le métro sortant de terre (grâce à l'action menée à l'époque dans ce sens) est une occasion unique de développer ses atouts. Il s'agit d'en éloigner les couches sociales les moins favorisés, en particulier de ce quartier (cf. le descriptif du « taux de pauvreté » des actuels habitants). Une telle politique d'aménagement urbain est à l'opposé de mes conceptions.
4. Je le disais déjà précédemment, une nouvelle station de métro est un atout essentiel pour l'implantation de sociétés dans des immeubles de bureau, et pourrait avoir des répercussions positives sur tout l'ensemble du quartier Lallier-Paul-Hochart. Si la SGP prévoit une zone d'activités et de commerces attenante au métro, dans les projets présentés par la mairie, on est loin de rechercher les moyens d'une vraie « mixité fonctionnelle » notamment dans les aspects commerciaux et dimensions économiques.
5. L'Autorité Environnementale rappelle fort à propos le ratio de m²/habitant préconisé par le SDRIF. Je peine à trouver une quelconque mention dans le rapport. Je tente une hypothèse : témoignerait-il suffisamment d'une volonté affichée de rendre la ville « plus belle, plus verte » ? Ou desservirait-il le propos ? Poser la question induit la réponse. Et ce n'est pas le constat « d'aspect délaissé des quelques espaces verts » qui rassure : réhabiliter, repenser – pas plus que sur les autres opérations de la ville ni dans la démarche générale pointé dans mon 1er paragraphe -, cette dimension est absente d'un projet de prestige, éloigné tant des besoins de la population actuelle que des objectifs écologiques.
6. D'ailleurs comment une telle densification de population pourrait-elle se faire en évitant les « îlots de chaleur » ? Et quid de la description détaillée des immeubles et de leur hauteur, point qui était un peu plus clair pour la ZAC Paul Hochart sans que j'aie approuvé les choix opérés ? Là aussi, l'Autorité citée soulève le flou du projet et l'absence de scénario alternatif.
7. Quant aux infrastructures publiques, elles me semblent - sauf en matière d'écoles – insuffisantes au regard à la fois de l'augmentation de la population et de la dynamisation affichée du quartier : pas de crèche, pas de nouveau lieu culturel, pas de redimensionnement des équipements sportifs...
8. Je note une importante remarque de l'Autorité environnementale : elle « relève toutefois un calendrier serré qui prévoit des démolitions dès l'année prochaine, la construction du groupe scolaire dès 2022 et des autres lots à partir de 2024 » et « souligne les sujets dont le traitement devra être consolidé pour passer en phase de réalisation, et qui pourraient nécessiter une actualisation de l'étude d'impact, notamment la question des trafics et des nuisances induites, dans un contexte de densification générale des quartiers avoisinants ». À nouveau, je détecte dans le projet une volonté de passage en force, et un risque d'adaptations ultérieures qui n'auront pas été maîtrisées, et donc sur lesquelles la population n'aura pas été utilement consultée

Ainsi, du fait d'une conception à la fois « élitiste » et morcelée de l'aménagement urbain, de l'absence de réelle vie du futur quartier, des zones d'ombre du projet et de l'inexistante de variantes, d'une insuffisance en matière d'activités et de vie économique pour ce futur aménagement, je suis opposé-e à ce projet, et je demande non seulement que ma voix soit comptabilisée comme tel,

mais qu'il soit répondu aux doutes et aux objections qui auront pu être émises lors de la consultation, enfin que soit instauré un véritable dialogue qui me semble faire défaut dans cette ville.

18/02/2021

Bonjour

Veuillez trouver ci-joint ma participation à la consultation.

PJ n°2 : Zac Lallier - gare –Avis VI

18/02/2021

Consultation publique ZAC Lallier – Gare Trois Communes à L'Haÿ-les-Roses

Une prétendue mixité fonctionnelle

Alors que le T12 comme la ville prétendent que l'un des forts enjeux de l'opération est la « mixité fonctionnelle », la surface de plancher réservée aux activités tertiaires représente moins de 5% de la SdP totale, et la SdP des commerces représente 6% de la SdP totale. Cette portion congrue est la preuve flagrante que tant la ville que le T12 n'ont nullement l'intention de développer une quelconque mixité fonctionnelle et ont décidé que L'Haÿ-les-Roses serait définitivement le dortoir de toutes les villes avoisinantes pour lesquelles le T12, dans sa compétence d'urbanisme, a prévu l'implantation de nombreuses et lucratives activités commerciales ou tertiaires ! Cette désinvolture de nos élus municipaux et territoriaux est navrante et inquiétante.

L'opacité du « bilan prévisionnel » de l'opération

Les seuls éléments financiers contenus dans le mémoire en réponse à l'avis du 4 novembre 2020 de la MRAe d'Ile-de-France, sont extrêmement succincts et ne permettent pas d'avoir une vision claire et objective du résultat de cette opération pour la ville de L'Haÿ-les-Roses et pour ses habitants.

Malgré des subventions importantes annoncées pour 5.800.000 € (ANRU et région) et la vente de son foncier, la ville resterait devoir prendre en charge 5.775.000 € pour une opération qui n'apportera aucun pôle d'activité et contribuera à faire de cette ville, une ville-dortoir à destination des personnes travaillant dans les communes avoisinantes. Les seules ressources qu'en tirera la ville, seront la perception d'impôts locaux (taxes foncières, puisque la taxe d'habitation doit disparaître très prochainement) et les subsides de l'Etat, dont chacun sait qu'ils sont de plus en plus réduits. En revanche, la ville et ses habitants devront supporter d'importants coûts de gestion de tous les équipements que nécessiteront tous les chantiers en cours et l'arrivée de milliers de nouveaux habitants.

En outre, l'absence de bilan prévisionnel ne permet pas davantage de s'assurer du montant qui devra être pris en charge par l'aménageur, conformément aux dispositions légales sous forme de participations financières à la réalisation des équipements publics nécessaires aux besoins des nouveaux habitants. Ainsi pour l'école, le gymnase (plus petit apparemment que l'actuel gymnase), la

salle municipale (dont on ne sait rien !). Rien n'est prévu comme équipement pour la petite enfance (la même absence d'équipement petite enfance se retrouve aussi dans la ZAC P. Hochart !).

Il est absolument incroyable que la ville et le T12 témoignent d'un pareil manque d'anticipation et présentent des dossiers aussi opaques, alors que cette opération comme les précédentes, engagent l'avenir de la commune.